

# Agriculture: 20 milliards du FIDA pour appuyer le MIFA



Le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) bénéficiera d'un financement de 20 milliards de F.CFA du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Cet appui financier décidé mardi dernier par le conseil d'administration du FIDA favorisera la mise en œuvre du projet d'appui au MIFA.

Le financement en question s'étale sur une durée de six ans à partir de 2019, explique la Présidence togolaise. L'appui du FIDA est structuré en trois composantes en lien avec les piliers du MIFA.

Le financement contribuera à révolutionner l'agriculture togolaise et la rendre professionnelle orientée business, à travers: (i) un appui technique au développement des chaînes de valeur agro-pastorales et à l'accès au marché (38%), (ii) un appui au développement des produits financiers (45%) et (iii) un appui institutionnel au MIFA, coordination et gestion du ProMIFA (17%).

Pour la Présidence togolaise, le MIFA « est sur la bonne voie pour répondre efficacement et durablement aux besoins des populations ».

L'agriculture, la création massive d'emplois et l'inclusion sociale sont des orientations essentielles contenues dans le Plan National de Développement (PND) dont le Togo s'est doté

pour devenir d'ici quelques années un pays à revenu intermédiaire.

{loadmoduleid 210}

Le MIFA est un outil mis en place pour favoriser l'accès des populations du secteur agricole aux crédits bancaires et aux financements de tous ordres. Anciennement connu sous le nom du TIRSAL, il est un mécanisme inspiré de l'expérience et de la réussite du Nigeria incentive-based risk sharing system for agricultural lending (NIRSAL). Sa mission est d'élaborer des politiques adaptées au secteur agricole, d'appliquer des outils de gestion des risques visant à attirer les compétences et acteurs clés puis de consolider les maillons des différentes chaînes de valeur agricoles pour le développement de l'agriculture togolaise.

Le gouvernement togolais entend accroître les prêts bancaires de 5% aux producteurs agricoles et réduire le taux d'intérêts des crédits de 15% à 7,5% à l'horizon 2027.